



Veurey le 19 juin 2019,

Élections

- Les élections ont enfin récompensé les organisations qui ont fait le travail lors du précédent mandat. Les électeurs n'ont pas été dupes des discours qui ne correspondent pas au travail réellement effectué. Nous remercions les salariés d'avoir choisi la **CGT**. Avec presque 60% des suffrages dans les collèges hors Journalistes la **CGT** a une place d'interlocuteur principal. Le CSE se met en place, et, à l'issue de la première réunion, les principaux rôles ont logiquement été attribués aux 2 syndicats les plus représentatifs (la **CGT** et le **SNJ**).

Groupe

- Les élus **CGT** de tous les titres détenus par le Crédit Mutuel montent aux réunions de "Groupe" avec un mandat clair et commun en préalable à toute discussion :

- Aucun licenciement
- Pas de mobilité imposée
- Maintien dans le statut presse

Adhérez à la **CGT** pour que notre organisation ait encore plus de poids face au rouleau compresseur du Crédit Mutuel.

NAO

- La **CGT** grâce à son argumentation a réussi à faire débloquer les grilles de salaire lors des réunions de **NAO** (Négociations Annuelles Obligatoires). La **CGT** a donc signé l'accord **NAO** en conséquences, vos salaires vont augmenter de 0.4% à partir de juillet 2019 (paye d'août) avec un minimum de 20€ pour les bas salaires. Les primes qui sont indexées sur l'évolution des **NAO** vont elles aussi augmenter.

Intéressement

- L'accord d'intéressement devant être renégocié tous les 3 ans, la **CGT** a participé activement à cette négociation. La **CGT** a obtenu la signature d'une minute de discussion permettant de limiter les effets d'un artifice financier qui faisait baisser le montant de la prime. En plus nous avons réussi à faire modifier les montants de reversement en fonction des résultats de l'entreprise et ajouté des critères supplémentaires qui pourront faire grossir davantage cette prime. Rendez-vous en juin 2020 pour voir si la signature de cet accord signé par la **CGT** permet une meilleure redistribution des richesses créées par les salariés (l'ancien accord nous reversait entre 10 et 12 € depuis plusieurs années....)

